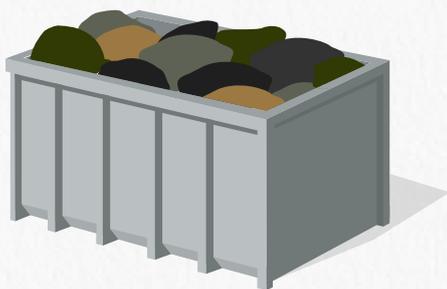


QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS ?

ITINÉRAIRES DES DÉCHETS DE DÉCHÈTERIES



16 500 T
collectées par an
pour un coût moyen de
traitement de **90€/T**

RECYCLAGE / VALORISATION MATIÈRE



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



ENFOUISSEMENT



TOUT-VENANT 5 200 T - 150€/T	 Enfouissement	LOZÈRE
DÉCHETS VERTS 3 400 T - 60€/T	 Valorisation matière (agricole) – Valorisation énergétique	LOZÈRE
BOIS 2 800 T - 100€/T	 Valorisation matière (panneaux) – Valorisation énergétique	YONNE LOZÈRE
MOBILIER 1 700 T - Gratuit	 Recyclage - Valorisation énergétique	LOZÈRE ARDÈCHE RHÔNE PUY DE DÔME
MÉTAUX 1 500 T - Gratuit	 Recyclage	AVEYRON
CARTONS 1 300 T - Gratuit	 Recyclage	DRÔME
DEEE <small>déchets d'équipements électriques et électroniques</small> 350 T - Gratuit	 Dépollution - Recyclage - Valorisation énergétique	LOZÈRE PUY DE DÔME HAUTE GARONNE BOUCHES DU RHÔNE
DÉCHETS TOXIQUES 250 T - 600€/T	 Dépollution - Recyclage - Valorisation énergétique	LOZÈRE BOUCHES DU RHÔNE JURA (PILES)

BON À SAVOIR

La collecte, le recyclage et la valorisation énergétique du Mobilier, des DEEE et d'une partie des Déchets Toxiques, ainsi que le recyclage des Cartons, sont directement pris en charge par des opérateurs désignés par les éco-organismes responsables de ces filières. Pour les autres flux, le SDEE assure la collecte et une partie de leur traitement (valorisation ou enfouissement), l'autre partie étant confiée à des opérateurs spécialisés par voie de marchés publics.

